



**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du mercredi 19 juin 2024
à 16 h**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement
- 10.03** Période de questions du public
- 10.04** Période de questions des membres du conseil

20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Accorder un contrat à MLC Associés inc.(conditionnel à l'octroi futur des contrats des travaux de construction de jeux d'eau, d'installation de 6 abreuvoirs et d'aménagement paysager d'un petit parc) pour un montant de 170 624,05 \$, incluant les taxes et 10% de budget contingent (contrat : 155 712,77 \$ (montant négocié) + contingences (10%): 15 511,28 \$), pour la surveillance des travaux de construction de jeux d'eau, d'installation de 6 abreuvoirs et aménagement paysager d'un petit parc à l'arrondissement de L'Île Bizard - Sainte-Geneviève, - (Dossier AO 2024-09-2)

50 – Ressources humaines

- 50.01** Entériner le congédiement d'un employé portant le numéro de matricule 100270417, et ce, rétroactivement au 27 mai 2024.

70 – Autres sujets

- 70.01** Levée de la séance



Dossier # : 1240543007

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , -
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à MLC Associés inc.(conditionnel à l'octroi futur des contrats des travaux de construction de jeux d'eau, d'installation de 6 abreuvoirs et d'aménagement paysager d'un petit parc) pour un montant de 170 624,05 \$, incluant les taxes et 10% de budget contingent (contrat : 155 712,77 \$ (montant négocié) + contingences (10%): 15 511,28 \$), pour la surveillance des travaux de construction de jeux d'eau, d'installation de 6 abreuvoirs et aménagement paysager d'un petit parc à l'arrondissement de L'Île Bizard - Sainte-Geneviève, - (Dossier AO 2024-09-2)

Il est recommandé:

1. d'accorder au seul soumissionnaire MLC Associés inc., ce dernier ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour la fourniture de services professionnels en surveillance des travaux de construction de jeux d'eau, d'installation de 6 abreuvoirs et d'aménagement paysager d'un petit parc à l'arrondissement de L'Île Bizard - Sainte-Geneviève, aux prix de sa soumission après négociation, soit pour une somme maximale de 155 112,77 \$ taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public - version amendée. (AO 2024-09-2) ;
2. d'autoriser une dépense de 15 511,28 \$ taxes incluses, à titre de budget de contingences;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

L'octroi de ce contrat est conditionnel à l'octroi des contrats d'exécution de travaux de construction de jeux d'eau, d'installation de 6 abreuvoirs et d'aménagement paysager d'un petit parc dans l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève.

Signé par Pierre Yves MORIN Le 2024-06-19 10:58

Signataire :

Pierre Yves MORIN

directeur d'arrondissement
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1240543007

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , -
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à MLC Associés inc.(conditionnel à l'octroi futur des contrats des travaux de construction de jeux d'eau, d'installation de 6 abreuvoirs et d'aménagement paysager d'un petit parc) pour un montant de 170 624,05 \$, incluant les taxes et 10% de budget contingent (contrat : 155 712,77 \$ (montant négocié) + contingences (10%): 15 511,28 \$), pour la surveillance des travaux de construction de jeux d'eau, d'installation de 6 abreuvoirs et aménagement paysager d'un petit parc à l'arrondissement de L'Île Bizard - Sainte-Geneviève, - (Dossier AO 2024-09-2)

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève est responsable de nombreux actifs municipaux dont elle doit assumer la gestion pour les préserver et les maintenir fonctionnels et sécuritaires, afin d'offrir le service attendu par les citoyens. L'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève doit également renouveler ses actifs pour remplacer ceux désuets ou ne répondant plus aux besoins actuels et futurs des citoyens. À cet effet, l'arrondissement réalise annuellement de nombreux projets sur différents actifs. Les projets portent, en autres, sur des actifs d'infrastructures. Pour réaliser l'ensemble des projets, l'arrondissement a besoin d'être accompagné de firmes de services professionnels pour la surveillance des travaux de divers projets de réfection, reconstruction ou construction d'infrastructures.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

- GDD 2230543017-Accorder un mandat au montant forfaitaire de 23 914,80 \$ taxes incluses à Girard Hébert inc. afin d'élaborer les plans et devis pour la construction de jeux d'eau au parc Triolet à l'arrondissement Île-Bizard-Sainte-Geneviève - dossier 2024-06
- GDD 2230543015-Accorder un mandat au montant forfaitaire de 24 144,75 \$ taxes incluses à Jacques Parent, architecte paysagiste afin d'élaborer les plans et devis pour l'aménagement du Rond point de la rue de Des bruant à l'arrondissement Île-Bizard-Sainte-Geneviève - dossier 2024-04
- GDD 2230543014- Accorder un mandat de 46 219.37 \$ taxes et 10% de contingences incluses à EFEL expert conseil inc. pour l'élaboration des plans et devis d'installation de 6 fontaines à boire dans différents lieux de l'arrondissement Île-Bizard-Sainte-Geneviève - dossier 2024-03
- GDD 2240543004 - Accorder un mandat de 6 328.18 \$ tti à Solmatech pour le contrôle de qualité des matériaux concernant l'installation et raccordement de 6 abreuvoirs dans différents endroits de l'arrondissement de l'Île-Bizard-Sainte-Geneviève - dossier 2024-03

- GDD 2240543003 - Accorder un mandat de 7 040.45 \$ à FNX innov pour le contrôle de qualité des matériaux concernant les travaux d'aménagement paysage du parc Des Bruant (L'île-Bizard) - entente cadre 23-20151- dossier 2024-04
CA24 28 066- GDD 1240543004 Accorder un contrat à Excavation GEMCO (9396-8154 Quebec inc) . pour des travaux d'installation et raccordement de 6 abreuvoirs dans différents endroits à l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Genève - Dépense totale de 362 146,07 \$ taxes et contingences incluses (contrat : 314 909,63 \$ + contingences (15%): 47 236, 44 \$) - Appel d'offres public # 2024-03 (4 soumissionnaires).

DESCRIPTION

JUSTIFICATION

Afin de supporter l'arrondissement pour l'ensemble des projets à réaliser, il est nécessaire de faire appel aux services professionnels d'une firme d'ingénierie pour la surveillance des travaux de divers projets de réfection ou de remplacement des infrastructures.

Un appel d'offres public (AO 2024-09-2) a été effectué par la secrétaire d'arrondissement du 19 avril 2024 au 16 mai 2024, conformément à la Loi sur les cités et villes et aux procédures de l'arrondissement.

L'ouverture des soumissions a eu lieu le 16 mai 2024 à 10 h 30.

Une firme a répondu à l'appel d'offres public:

- MLC Associés inc.;

Un comité de sélection a eu lieu le 31 mai 2024 afin d'évaluer et d'attribuer la note à la firme ayant répondu à l'appel d'offres public. Voir ci-dessous la présentation du pointage final de la firme:

ENTREPRISE	POINTAGE INTÉRIEURE (%)	PRIX	POINTAGE FINAL
MLC associés inc.	89,19	172 347,52 \$	8,08

Le montant de l'offre de cette firme est de 172 347,52 \$, t.t.i. Étant seul soumissionnaire, la firme a consentie, après négociation, à une réduction de 10 % du montant initial de la soumission, soit un montant 155 112,77 \$.

La firme ne fait pas partie de la liste des firmes à rendement insatisfaisant.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La dépense est assumée entièrement par l'arrondissement

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle en raison de la nature du dossier (voir grille d'analyse Montréal 2030 en pièce jointe).

IMPACT(S) MAJEUR(S)

n.a.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

n.a.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Début du mandat: juin 2024

Fin du mandat: décembre 2024

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève (Abdallah SEDIK)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Hafed LARABI
ingenieur(e) - c/e

ENDOSSÉ PAR

Pierre Yves MORIN
directeur d'arrondissement

Le : 2024-06-10



Dossier # : 1247519002

Unité administrative responsable : Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics , Direction , Section TP - Activités opérationnelles

Niveau décisionnel proposé : Conseil d'arrondissement

Projet : -

Objet : Entériner le congédiement d'un employé portant le numéro de matricule 100270417, et ce, rétroactivement au 27 mai 2024.

Entériner le congédiement d'un employé portant le numéro de matricule 100270417, et ce, rétroactivement au 27 mai 2024.

Signé par Pierre Yves MORIN Le 2024-06-17 09:26

Signataire :

Pierre Yves MORIN

directeur d'arrondissement
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1247519002

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics , Direction , Section TP - Activités opérationnelles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Entériner le congédiement d'un employé portant le numéro de matricule 100270417, et ce, rétroactivement au 27 mai 2024.

CONTENU**CONTEXTE**

Nous avons effectué une enquête, qui nous a permis de conclure que l'employé a contrevenu à son obligation de loyauté envers la Ville de Montréal. Considérant la gravité des manquements reprochés, ainsi que la rupture du lien de confiance nécessaire au maintien du lien d'emploi de l'employé avec la Ville de Montréal, nous recommandons de procéder au congédiement de l'employé, et ce, rétroactivement au 27 mai 2024, date à laquelle l'employé a été rencontré pour sa version des faits.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**DESCRIPTION****JUSTIFICATION****ASPECT(S) FINANCIER(S)****MONTRÉAL 2030**

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques ou aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle parce qu'il s'agit d'un congédiement, qui est de nature purement administrative.

IMPACT(S) MAJEUR(S)**OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION****CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS
ADMINISTRATIFS**

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Daniela Adriana GHEORGHE
Agente conseil en ressources humaines

ENDOSSÉ PAR

Louise FILLION
Conseillère en ressources humaines

Le : 2024-06-14